



COMITE DE DIRECTION

08 juillet 2019

Caen

Présents : Mme PORTELLO

MM. LERESTEUX, CERVEAU, DESHEULLES, GIFFARD, LOUP, MASSARDIER, BELLISSENT, CHANDELIER, FLAMENT, GALLIOT, GUERRIER, GUESDON, LEU, LOUISE, MICHEL et ROUTIER

Excusés : MM. BACOURT, CUCURULO, DESMONS, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, MOERMAN, MONTAGNE, RAHO et VOISIN

Assistent : MMES ABERGEL et DAYAUX

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue aux membres du Comité de direction. Il excuse l'absence de MM. BACOURT, CUCURULO, DESMONS, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, MOERMAN, MONTAGNE, RAHO et VOISIN.

1 – CONDOLEANCES ET FELICITATIONS

1.1 – Condoléances

M. LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et de du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Mme Ginou MOCHE, épouse de M. Michel MOCHE, bénévole de l'ancienne Ligue de Basse-Normandie, membre du Comité de Direction et ayant œuvré dans plusieurs commissions dont la CRD,
- M. Philippe LEGROS, observateur en arbitrage de la Ligue de Football de Normandie,
- M. Bernard GOSSET, Vice-Président honoraire du District de l'Orne,
- M. Alain JUBLAN, ancien Président du FC FLERIEN (fin 201

1.2 – Félicitations

M. LERESTEUX adresse ses félicitations, au nom de la Ligue et de son Comité de Direction :

- Au **RC DU PORT DU HAVRE** pour son parcours en Coupe Nationale de Football Entreprise ainsi qu'à **l'US TCA ROUEN** pour sa participation en finale.
- **A l'ensemble des bénévoles** qui ont œuvré pour la réussite de la Coupe du Monde Féminine FIFA au Havre,
- **Aux vainqueurs et finalistes des Coupes de Normandie :**
 - Finale Seniors – Challenge VESPIER | US Avranches MSM 2 – FC Dieppe : 1 - 0
 - Finale Féminine Seniors | FCF Rouen Plateau Est – AS Cherbourg F. : 4 - 2

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN

1, ROND-POINT DES BRUYÈRES - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN



- Finale des Réserves | US Granvillaise – FC Rouen 1899 : 1 - 1 (9-8 TAB) , le titre revenant toutefois au FC de ROUEN 1899 suite à réclamation.
- Finale Football Entreprise | AC Renault Cléon – US TCAR : 1 - 1 (8-7 TAB)
- Finale U18F | AG Caennaise – Le Havre AC : 2 - 5
- Finale U18 | SM Caen – Le Havre AC : 3 – 1
- Finale U16F | Evreux FC27 – Le Havre AC : 1 – 1 (3-4 TAB)
- Finale U15 | Le Havre AC – CA Lisieux PA : 1 – 3
- Aux clubs du **HAVRE AC – SM CAEN et EVREUX FC 27** pour leur qualification à la phase finale du Festival U13 Pitch
 - HAVRE AC (filles)
 - SM CAEN (garçons)
 - EVREUX FC 27 (garçons)
- Au **Collège Emile VERHAEREN de Bonsecours** (76), lauréat national de l'opération football en milieu scolaire « LA QUINZAINE DU FOOT » édition 2018/2019,
- Au **Rouen SAPINS FC**, lauréat du Trophée Philippe SEGUIN du FondaCtion du Football dans la catégorie « Egalite des Chances » pour son action « Egalité des chances dans un quartier politique de la ville »
- Au club du **FC Plateau du Neubourg et aux districts de la Manche et Seine-Maritime**, lauréats de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière »,
- A **l'équipe ayant œuvré pour la création du « Mondial des P'tiotes Normandes »**, action ayant été récompensée par la FFF d'un trophée Héritage 2019 dans la catégorie « Mixité »,
- A **l'équipe de Normandie** pour son parcours jusqu'en finale de la Coupe des Régions UEFA

2 – REMERCIEMENTS

M. Yvon LE GOAZIOU, membre des Commissions Régionales de l'Arbitrage et de Discipline a informé de son retrait de ces commissions Les membres du Comité de Direction le remercient pour son engagement et ceci depuis plus de 35 années.

3 – LISIEUX

3.1 – Avancée des travaux

M. MICHEL intervient sur la visite ayant eu lieu ce jour avec les membres groupe du travail et quelques membres du Comité de Direction (Mme PORTELLO, MM. BELLISSENT, FLAMENT et GUERRIER). Les membres apprécient l'ensemble du bâtiment ,que ce soit sur l'aspect extérieur ou intérieur. Ils pensent que ce sera un outil de travail fonctionnel et se sont montrés très agréablement surpris par le rendu final.

M. MICHEL indique que les travaux se déroulent correctement et qu'une livraison partielle du siège aura lieu le 29 juillet, date à laquelle la majorité des travaux du siège social sera réalisée (bureaux, salles de réunions et aménagements de la cour).

Des travaux finaux sont prévus fin août pour l'extension (salle de pause + toilettes), le bâtiment de stockage ainsi que les appartements.

Il souhaite rassurer les membres concernant l'installation des étagères dans les bureaux qui prendra un peu plus de temps que prévu (environ 3 semaines pour cause de découpage en usine). Sur place, il s'agira d'un simple montage qui n'occasionnera aucunes nuisances sonores ni de poussières permettant ainsi aux salariés de travailler dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne le pôle espoir, les travaux de démolition sont en cours d'achèvement. La suite des travaux reprendra dernière semaine d'août, pour s'achever au plus tard en mars 2020.



S'agissant de l'aspect financier du projet, M. MICHEL rappelle que le budget initialement fixé était de 4,5 millions d'euros TTC.

Suite à l'appel d'offres réalisé par la SHEMA, il s'avère que le budget réel est d'environ 4 millions d'euros soit une économie d'un peu moins de 500 k€ qui a permis de financer des travaux supplémentaires. Malgré ceux-ci, il reste toujours une économie de 261 k€ sur l'ensemble du projet.

Travaux supplémentaires		Aléas	
Appartements	72 023,42 €	Pose plinthes 15 cm x 140 ml	817,00 €
Ravalement de façade	31 582,19 €	Branchement des EU de l'extension	2 503,80 €
Reprise toiture	25 356,25 €	Claustra déplacement groupe clim	1 686,96 €
Dégrisement bardage	697,24 €	Porte tierce dégagement 01	517,93 €
Platelage combles	4 817,02 €	Rattrapage de niveau de sol	4 187,50 €
Toilettes suspendus	3 933,59 €	Barrière acoustique chambres sous parquet	1 577,01 €
Contrôle d'accès	44 816,40 €	Portail motorisé	5 750,00 €
Alimentation pour CA	15 023,24 €	Longrine pour portail motorisé	2 860,00 €
Enrobés dvt préau	3 900,00 €	Moins-value Eiffage portail	-7 659,05 €
Reprise parquets (30€/m ²)	10 395,00 €	Rack pour vélos	360,00 €
Moins - value choix sol resto + chambres	-7 068,60 €	tranchée dans salle comité directeur	685,00 €
Moins - value choix sol escalier	-4 054,82 €	film occultant local serveur	365,00 €
Mobilier	84 945,48 €	Barrière d'étanchéité sous-sol souple	12 210,00 €
TOTAL OPTIONS	286 366 €	Démontage chaufferie	5 250,00 €
		TOTAL ALEAS	31 111 €

M. LERESTEUX informe les membres que la vente du bâtiment de Caen va être signée le 15 juillet prochain et que le déménagement de cette antenne est avancé au 31 juillet 2019.

M. CERVEAU s'interroge sur la date de déménagement des salariés de l'antenne de Rouen. En effet, il s'inquiète des conditions d'accueil des salariés au vu des quelques travaux de finitions restant à prévoir notamment l'installation des armoires pour ranger leurs dossiers.

Il est décidé pour des raisons techniques de maintenir la date initialement prévue, soit les 20 et 21 août (notamment en raison des demandes de transfert des lignes internet et téléphonie qui sont déjà effectuées).

3.2 – Point FAFA

Mme ABERGEL indique que les dossiers FAFA concernant le siège et pôle espoir ont été déposés. M. CERVEAU informe l'ensemble des membres que le BELFA a validé ces deux dossiers pour 300 000 € : 150k€ pour le Pôle Espoir et 150k€ pour le siège. Il précise que cette aide sera comptabilisée sur la saison 2018/2019.

Concernant le dossier FAFA déposé par la ville de Lisieux, M. LERESTEUX indique que leur souhait serait d'obtenir 165 k€. Une rencontre est prévue avec le Président de la LFA pour discuter de ce dossier.



4 – RESSOURCES HUMAINES

Mme ABERGEL fait un point sur la situation au niveau des ressources humaines. Elle est en cours de finalisation des entretiens préalables de licenciement et fait état de 6 départs. Elle précise aux membres qu'une salariée protégée est concernée par ces départs et qu'une procédure spécifique est mise en place dans ce cas (nécessité de faire valider son licenciement par l'inspection du travail).

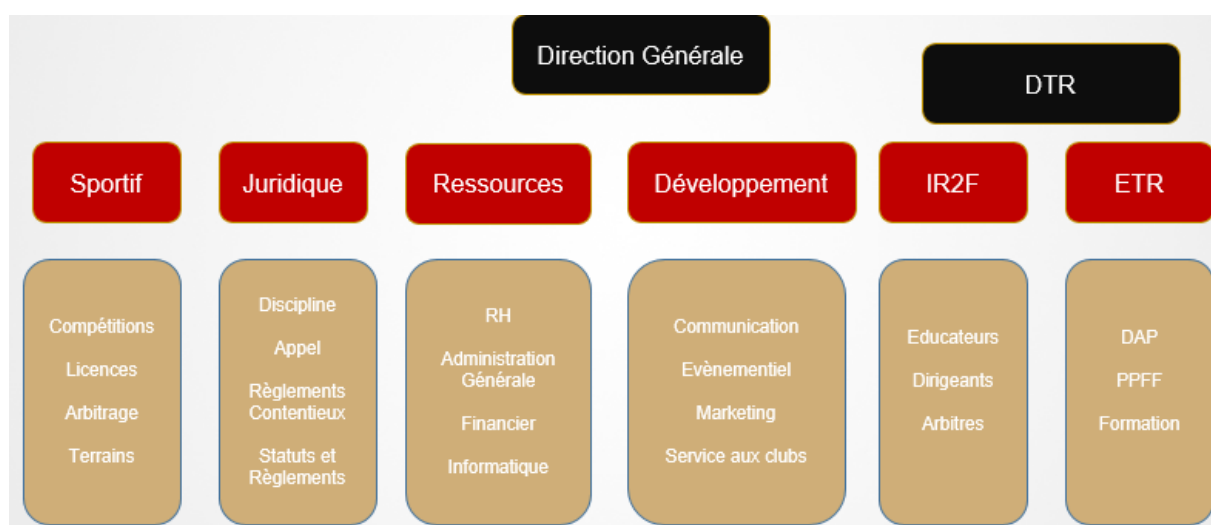
Elle informe les membres que la période test du télétravail avait été prolongée et s'est clôturée le 05 juillet dernier. Les retours sont très positifs. Elle va interroger les bénévoles qui ont travaillé avec les télétravailleurs afin d'obtenir leurs ressentis.

Avant le déménagement, elle se propose de préparer et envoyer les avenants au contrat de travail concernant les salariés ayant accepté de travailler à Lisieux.

Ensuite, elle fait état de la politique de recrutement en cours :

- Thomas CIAPA CARVAILLO sur un poste de juriste en CDI (anciennement en contrat d'apprentissage) – responsabilité des licences sur la période transitoire
- Vanja HAUBERT – CDI en remplacement sur le poste de secrétariat général ainsi qu'un soutien pour les licences
- Léo RIVIERE – CDD jusqu'au 31/12/19 pour le service licence et compétition
- Hypothèses sur des contrats d'apprentissage notamment pour l'informatique et la comptabilité.

Elle rappelle également l'organigramme administratif souhaité pour l'arrivée à Lisieux et notamment la nomination de responsable de service afin de réduire le nombre d'interlocuteurs.



5 – DELEGUES

5.1 – Nomination des nouveaux délégués

M. CERVEAU propose 6 nouveaux délégués :

- BAZIRE Raymond – 69 ans
- HARLAY Nicolas – 42 ans
- LAVIDIERE Romain – 34 ans
- NIEMIER Thomas -26 ans
- SUZE Nathalie – 40 ans



- YANGUERE Karinou – 38 ans

Le Comité de Direction valide ces nouvelles candidatures.

5.2 – Renouveau des délégués régionaux et nationaux

M. CERVEAU propose ensuite le renouvellement des délégués régionaux et nationaux :

- BARBIER Christophe – 50 ans
- BARUBE Rodolphe – 54 ans
- BILLAUX Frédéric – 46 ans
- BOQUET Jean – 71 ans
- CUZIN Jean – 62 ans
- DA COSTA Benoit – 46 ans
- DESHAYES Philippe – 63 ans
- DESHEULLES Roger – 69 ans
- DOMINGUEZ CONDE David – 49 ans
- FERON Eric – 49 ans
- FLAMENT Alain – 71 ans
- GESLIN Jacques – 58 ans
- GOUGET Daniel – 67 ans
- GRANDET Hervé – 51 ans
- LE PROVOST Joël – 70 ans
- LECHER Patrice – 59 ans
- LEMONCHOIS Sébastien – 37 ans
- LORET Patrick – 55 ans
- MARIE Lionel – 64 ans
- PAIN Eric – 52 ans
- PRUD'HOMME Joël – 63 ans
- RAMARQUES Charles Henri – 32 ans
- RESSE Daniel – 68 ans
- ROBERT Jean Maurice – 52 ans
- ROUX René – 67 ans
- TIRET Jean Luc – 53 ans
- VASSLIN Romuald – 42 ans
- VAUTIER Jean Marc – 61 ans
- VIEILLOT Laurent – 46 ans

Le Comité de Direction valide ces renouvellements.

6 – FFF

6.1 – CNDS

La Ligue et les Districts doivent se prononcer sur les dossiers de clubs avant le 26 juillet prochain. Une première réunion de travail a eu lieu afin de répartir l'enveloppe de 130 k€ attribuée par l'Agence Nationale du Sport.

La Ligue devra également se positionner sur les dossiers de demande des Districts et ce avant le 15 juillet.

Concernant les dossiers Ligue et Districts, la LFA tranchera en dernier ressort.

6.2 – Services civiques

Pour la saison 2019/2020, le nombre de poste à pouvoir est réduit de moitié soit 8 postes sur le territoire. Suite à une réunion de Bureau, il a été décidé la répartition suivante :

- 4 postes pour la Ligue
- 2 postes pour le District du Calvados
- 2 postes pour le District de Seine-Maritime

M. DESHEULLES informe les membres que suite à l'Assemblée Générale du District du Calvados du jeudi 4 juillet dernier, plusieurs clubs ont soulevés la problématique de l'agrément dans le but d'embaucher des services civiques. Suite à celle-ci, il a déposé un courrier à la préfecture du Calvados afin d'informer l'autorité de tutelle de ce ressenti du monde associatif.

7 – TERRAIN FUTSAL

La FFF, en collaboration avec la LFA avait, par courrier du 10 mai 2018, offert à chacune des Ligues l'opportunité de financer un terrain de Futsal extérieur. La Ligue dispose d'un emplacement mais au sein d'un gymnase et pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de l'installer.



M. LERESTEUX informe les membres que la LFA envisagerait, toutefois, de changer de société afin de contourner l'impossibilité actuelle afin qu'un terrain puisse être installé dans ce gymnase, des frais ayant été engagés pour pouvoir l'accueillir.

Afin de ne pas se voir retirer l'attribution du terrain extérieur, M. GUESDON soumet l'idée d'un terrain de tennis extérieur abandonné près du Stade Bielman à Lisieux.

8 – SPORTIF

8.1 – Calendrier Général

M. GALLIOT propose le calendrier général pour la saison 2019/2020 avec quelques commentaires :

- 1^{er} tour de Coupe de France : 24 – 25 août 2019
- Trêve hivernale abrégée – retour à la compétition le 1^{er} février 2020
- Compétitions futsal en janvier 2020 - Finale futsal – février 2020

Suite à différents courriers reçus, la Commission Régionale des Calendriers a effectué quelques modifications notamment pour tenir compte:

- du courrier de la FFF sur les accessions en U19F Nationaux possibles pour les équipes de U18F régionales à condition d'avoir un championnat à 8 équipes.
- des courriers de plusieurs clubs de football d'Entreprise qui ne jouaient pas en championnat pendant les tours de Coupe Nationale Entreprise : requête prise en compte, la Commission ayant validé la mise en place d'une compétition régionale réservée aux équipes ne participant pas à la phase qualificative nationale.
- de la date de l'Assemblée Fédérale d'été fixée aux 6 et 7 juin 2020 ; en conséquence, les finales des Coupes de Normandie initialement prévues aux mêmes dates seront jouées à une autre date, à fixer ultérieurement..

8.2 – Groupes

Le Comité de Direction, ayant pris connaissance :

- des diverses correspondances reçues de club
 - de la proposition des diverses commissions gérant les compétitions proposées
- établit comme suit les divers groupes pour la saison 2019-2020.

GROUPES SENIORS – Saison 2019/2020

Régional 1 – Groupe A

AS PTT CAEN
BAYEUX FC
MALADRERIE OS
USON MONDEVILLE
FC FLERIEN
SU DIVES CABOURG FB
US DUCEY ISIGNY
US GRANVILLAISE 2
AS TOURLAVILLE
JS DOUVRES
FC ST LO MANCHE 2
FC ARGENTAN

Régionale 1 – Groupe B

AL DEVILLE MAROMME
FC ROUEN 1899
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
CMS OISSEL 2
FUSC BOISGUILLAUME
STADE SOTTEVILLE CC
AST DEAUVILLE
AS MADRILLET CHATEAU BLANC
YVETOT AC
ROMILLY PT ST PIERRE
O. PAVILLAIS
MESNIL ESNARD FRANQ.



Régional 2 - Groupe A

ES POINTE HAGUE
AS IFS
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
AS PTT CAEN 2
CS CARENTANAIS
BOURGUEBUS SOLIERS
AGNEAUX FC
US OUEST COTENTIN
CS VILLEDIEU
ES COUTANCES
AS DE CHERBOURG FB 2
US AVRANCHES MSM 3

Régional 2 – Groupe C

SC FRILEUSE
AC ST ROMAIN COLBOSC
US BOLBEC
US LUNERAY
ES TOURVILLE
OH TREFILERIES LES NEIGES
USF FECAMP
SC OCTEVILLE SUR MER
ESM GONFREVILLE 2
JS ST NICOLAS D'ALIERMONT
ES DU MONT GAILLARD
FC DIEPPE 2

Régional 3 – Groupe A

AS TOURLAVILLE 2
UC BRICQUEBEC
AS VALOGNES
E.TOCQUEVILLE
US COTE DES ILES
CONDE SPORTS
SCU DOUVE DIVETTE
FC ST LO MANCHE 3
ES COUTANCES 2
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 2
CREANCES SP
FC VAL DE SAIRE

Régional 3 – Groupe C

RSG COURSEULLES
AF VIROIS 2
US THAON BRETTEVILLE FC
LC BRETTEVILLE SUR ODON 2
AG CAENNAISE 2
US PONT L'EVEQUE
FC BAIE DE L'ORNE
CS HONFLEUR
USI BESSIN NORD
JS COLLEVILLE
AS VAUDRY TRUTTEMER
ES CARPIQUET

Régional 2 – Groupe B

AJS OUISTREHAM
CA LISIEUX PA
AS VERSON
USC MEZIDON FB
LC BRETTEVILLE SUR ODON
J.FERTOISE BT
US ALENCONNAISE 61 2
FC FLERIEN 2
AS POTIGNY VCU
AS VILLERS HOULGATE
ESFC FALAISE
AS COURTEILLE ALENCON

Régionale 2 – Groupe D

EVREUX FC 27 2
R.SAPINS FC GRAND MARE
SPN VERNON
ST MARCEL F
GISORS FCGVN 27
GCO BIHOREL
ST AUBIN FC
PACY MENILLES RC 2
CAUDEBEC ST PIERRE F
FC LE TRAIT DUCLAIR
CO CLEON
FC EURE MADRIE SEINE

Régional 3 – Groupe B

US VILLERS BOCAGE
BAYEUX FC 2
FC DES ETANGS
USCO SOURDEVAL
AS JULLOUVILLE SARTILLY
AS ST VIGOR LE GRAND
ESP ST JEAN DES CHAMPS
AS BRECEY
US ST PAIRAISE
US DUCEY ISIGNY 2
ST HILAIRE VIREY LANDELLES
FC 3 RIVIERES

Régional 3 – Groupe D

MUANCE FC
USON MONDEVILLE 2
SC HEROUVILLAIS
TROARN FC
SU DIVES CABOURG 2
US AUNAY SUR ODON
ES THURY HARCOURT
US ATHIS
MALADRERIE OS 2
CINGAL FC
ES LIVAROT
SC THIBERVILLE



Régional 3 – Groupe E

AS LA SELLE LA FORGE
US MORTAGNAISE
ESP CONDE SUR SARTHE
SS DOMFRONTAISE
US ANDAINE
L. ST GEORGES
FC DU PAYS AIGLON
VIMOUTIERS FC
AS BERD'HUIS
FC FLERIEN 3
OC BRIOUZE
FC ARGENTAN 2

Régional 3 – Groupe G

US LILLEBONNE
GRAND QUEVILLY FC 2
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
CANY FC
GRAND COURONNE FC
AS OURVILLE
US BOLBEC 2
GS GRAVENCHON
FUSC BOISGUILLAUME 2
SS GOURNAY
O. PAVILLAIS 2
YVETOT AC 2

Régional 3 – Groupe I

FC BONSECOURS
MONT ST AIGNAN FC
AS VAL DE REUIL VP
AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2
C ANDELLE PITRES
AS GOURNAY EN BRAY
ES VALLEE DE L'OISON
FC SEINE EURE
STADE SOTTEVILLE CC 2
S DE GRAND QUEVILLY
PETIT QUEVILLY ST JULIEN
AJC BOSC LE HARD

Régional 3 – Groupe F

AS DE MONTIVILLIERS
HAVRE CAUCRIAUVILLE S
US EPOUVILLE
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 2
GAINNEVILLE AC
OH TREFILLERIES NEIGES 2
US CAP DE CAUX CRIQ.
SC FRILEUSE 2
AL DEVILLE MAROMME 2
CA PONT AUDEMER
STADE ST SAUVEUR
ATHLETI CAUX FC

Régional 3 - Groupe H

AS FAUVILLE
AS PLATEAU
FC NEUFCHATEL EN BRAY
STADE VALERIQUEAIS
FC OFFFRANVILLE
US LUNERAY 2
AS LE TREPORT
NEUVILLE AC
AS OUVILLE
ES ARQUES LA BATAILLE
A. HOULMOISE BON FC
ENTENTE VIENNE ET SAANE

Régional 3 – Groupe J

GASNY FC 2
EVREUX FC 27 3
US CONCHOISE
US RUGLES LYRE
SAINT SEBASTIEN SP
FC EPEGARD NEUFBOURG
FC ILLIERS L'EVEQUE
ES NORMANVILLE
ALIZAY FAC
BERNAY SC
VAL DE RISLE FC
ROMILLY PT ST PIERRE FC 2

- Concernant les demandes de l'AJS OUISTREHAM et de l'A. S. C. JIYAN KURDISTAN pour un groupe en surnombre, le Comité de Direction ne donne pas d'avis favorable.
- Concernant les demandes de l'US de BOLBEC et de l'AJS OUISTREHAM, tout avis favorable reste conditionné à l'accord préalable de permutation à obtenir d'autres équipes disputant le championnat R3 d'un autre groupe.



GROUPES JEUNES – Saison 2019/2020

Régional 1 U18

US AVRANCHES MSM
ESM GONFREVILLE
US QUEVILLY RM
MALADRERIE OS
CMS OISSEL
FC ROUEN 1899
AS DE CHERBOURG FB
FC FLERIEN
AS PTT CAEN (issue du National U17)
EVREUX FC 27
FC ST LO MANCHE
SC FRILEUSE

Régional 2 U18 – Groupe A

USON MONDEVILLE
US ALENCONNAISE 61
BAYEUX FC
ES COUTANCAISE
CA LISIEUX PA
FC ARGENTAN
AS VERNON
TROARN FC
US AVRANCHES MSM 2 (issue du National U17)
US GRANVILLAISE
AS LA SELLE LA FORGE
CS HONFLEUR

Régional 2 - Groupe B

FC DIEPPE
FUSC BOISGUILLAUME
PACY MENILLES RC
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
GRPT CO SEINE FOOTBALL
FC LE TRAIT DUCLAIR
MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE
ESM GONDREVILLE
CA PONT AUDEMER
GISORS FCGVM 27
AL DEVILLE MAROMME
USF FECAMP

Régional 3 U18 - Groupe 1

US AVRANCHES MSM 2
AS VALOGNES
AGNEAUX FC
FC EQUEURDREVILLE HAINNEV.
FC ST LO MANCHE 2
AS TOURLAVILLE
CS CARENTANAIS
AS DE CHERBOURG FC 2
ES POINTE HAGUE
LA BREHALAISE

Régional 3 U18 - Groupe 2

AF VIROIS
LC BRETTEVILLE/ODON
SS DOMFRONTAISE
FC FLERIEN 2
ST HILAIRE VIREY LANDELLES
JS TINCHEBRAY
L. ST GEORGES
ES CARPIQUET
BOURGUEBUS SOLIERS
A. MESSEI

Régional 3 U18 - Groupe 3

US THAON BRETTEVILLE FC
USON MONDEVILLE 2
GRPT JSD CŒUR DE NACRE
INTER ODON FC
US ALENCONNAISE 61 2
US MORTAGNAISE
FC DU PAYS AIGLON
E. CONDE/SARTHE
SC HEROUVILLE
MUANCE FC

Régional 3 U18 - Groupe 4

EVREUX FC FC 2
SAINT SEBASTIEN FOOT
ST MARCEL F
US GASNY
PACY MENILLES RC 2
US RUGLES LYRE
FC SERQUIGNY NASSAND
CO CLEON
CMS OISSEL 2
ALIZAY FAC

Régional 3 U18 - Groupe 5

FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
AS MADRILLET CHATEAU BLANC
AS BUCHY
GRAND QUEVILLY FC
FUSC BOISGUILLAUME 2
GR TOURVILLE OFFRANVILLE
AS PLATEAU
STADE SOTTEVILLE CC
US LUNERAY
EU FC

Régional 3 U18 - Groupe 6

SC OCTEVILLE SUR MER
MALADRERIE OS 2
GRPT CAP CAUX/ATHLET.
YVETOT AC
CANY FC
AS FAUVILLE
O. PAVILLAIS
USC MEZIDON
AS ST ADRESSE BUT
ROUMOIS NORD FC



Régional 1 U16

US AVRANCHES MSM
SM CAEN
CA LISIEUX PA
US ALENCONNAISE 61
MALADRERIE OS
USON MONDEVILLE
US QUEVILLY RM
LE HAVRE AC
FC ROUEN 1899
SC FRILEUSE
EVREUX FC 27
GISORS FCGVN 27

Régional 2 U16 - Groupe 1

FC ST LO MANCHE
BAYEUX FC
AS DE CHERBOURG FB
BOURGUEBUS SOLIERS
AF VIROIS
AS PTT CAEN
US GRANVILLAISE
ES COUTANCAISE
AS VALOGNES
FC FLERIEN

Régional 2 U16 - Groupe 2

US PACY MENILLES RC
FC ARGENTAN
US MORTAGNAISE
J.FERTOISE BT
AST DEAUVILLE
US QUEVILLY RM
GRAND QUEVILLY FC
CMS OISSEL
US MESNIL ESNARD
ST MARCEL F

Régional 2 U16 - Groupe 3

FC DIEPPE
YVETOT AC
FUSC BOISGUILLAUME
ESM GONFREVILLE
GP TOURVILLE OFFFRANVILLE
USF FECAMP
CS SERVICES MUN. LE HAVRE
SC FRILEUSE
GRPT CO SEINE FOOTBALL
AL DEVILLE MAROMME

Régional 1 U15 – Groupe 1

FC FLERS
US AVRANCHES MSM
US ALENCONNAISE 61
SM CAEN
FC ST LO MANCHE
US GRANVILLAISE
MALADRERIE OS
AS PTT CAEN
USON MONDEVILLE
CMS OISSEL

Régional 1 U15 – Groupe 2

LE HAVRE AC
ESM GONFREVILLE
FC DIEPPE
CS SERVICES MUN. LE HAVRE
FUSC BOISGUILLAUME
YVETOT AC
EVREUX FC 27
US QUEVILLY RM
FC ROUEN 1899
PACY MENILLES RC

Régional 2 U15 – Groupe 1

AF VIROIS
ES COUTANCAISE
AS VALOGNES
AS TOURLAVILLE
US VILLERS BOCAGE
AS DE CHERBOURG FB
AGNEAUX FC
SC HEROUVILLE
CS CARENTANAIS
ST HILAIRE VIREY LANDELLES

Régional 2 U15 – Groupe 2

FC ARGENTAN
US MORTAGNAISE
J.FERTOISE BT
AST DEAUVILLE
FC DU PAYS AIGLON
CS HONFLEUR
SS DOMFRONTAISE
CA LISIEUX
ESFC FALAISE
E. CONDE SUR SARTHE



Régional 2 U15 – Groupe 3

GP TOURVILLE OFFRANVILLE
USC FECAMP
CS SERVICES MUN.LE HAVRE
SC FRILEUSE
GRPT CO DE SEINE
LE HAVRE CAUCRIAUVILLE
AL DEVILLE MAROMME
O. PAVILLAIS
AS MONTIVILLIERS
E.MOTTEVILLE CROIX MARE

Régional 2 U15 – Groupe 4

US QUEVILLY RM 2
CMS OISSEL
ST MARCEL F
MESNIL ESNARD FRANQ.
GRAND QUEVILLY FC
US GRAMMONT
GISORS FCGVN 27
O. DARNETAL
EVREUX FC 27 2
ALIZAY FAC

Régional U14 – groupe 1

US AVRANCHES MSM
FC FLERS
US ALENCONNAISE 61
AS PTT CAEN
FC ST LO MANCHE
ES COUTANCAISE
BAYEUX FC
SM CAEN
US GRANVILLAISE
MALADRERIE OS
USON MONDEVILLE
AS DE CHERBOURG FB

Régional U14 – Groupe 2

FUSC BOISGUILLAUME
EVREUX FC 27
PACY MENILLES RC
LE HAVRE AC
US QUEVILLY RM
YVETOT AC
FC DIEPPE
GP TOURVILLE OFFRANVILLE
FC ROUEN 1899
ESM GONFREVILLE
GISORS FCGVN
AL DEVILLE MAROMME

Le Comité de Direction a bien pris en compte les courriers et courriels reçus et accorde toute confiance à la Commission Régionale de Préformation pour traiter et répondre à ceux-ci.

10 – MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

10.1 – Statuts de la Ligue

La quasi-totalité des modifications est issue de la FFF. Traduites obligatoirement dans les Statut de la LFN, lesdites modifications ne nécessitent pas un vote en Assemblée Générale de Ligue, mais seulement une information. Seule la teneur de l'article 12.4, comportant des dispositions spécifiques à la L.F.N. sera proposée aux suffrages des Délégués lors de la prochaine Assemblée Générale.

10.2 – Règlements Généraux de la Ligue

Comme pour les statuts, les Règlements Généraux sont rectifiés selon les modifications votées par l'Assemblée Générale Fédérale.

10.2.1 – Annexe 5 : dispositions financières

Les frais d'engagements et forfaits pour les Coupe Nationale ont été ajoutés.

COUPE DE FRANCE

Engagement.....	52,00 €
Forfait déclaré.....	50,00 €
Forfait non déclaré.....	60,00 €

COUPE U18 GAMBARDELLA

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
1, ROND-POINT DES BRUYÈRES - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN



Engagement.....	26,00 €
Forfait déclaré	30,00 €

Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3	50,00 €
. Autres clubs	40,00 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Engagement.....	26,00 €
Forfait déclaré	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3	50,00 €
. Autres clubs	40,00 €

COUPE NATIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

Engagement.....	28,00 €
Forfait déclaré	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional	50,00 €
. Autres clubs	40,00 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Engagement.....	10,00 €
Forfait déclaré	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional	50,00 €
. Autres clubs	40,00 €

10.2.2 – Annexe 7 : engagement d'équipes de jeunes et féminines

Dorénavant, sont définies les conditions de prise en considération d'une équipe du football d'animation : « *Les équipes du football d'animation, catégories U5 à U9, ne sont reconnues que dans la mesure où elles ont participé à 6 plateaux, dont 1 organisation, et que le club a compté au moins 8 joueurs(ses) titulaires d'une licence U6, U7, U8 ou U9* »

Les membres souhaitent que soit retirée la mention « dont 1 organisation », ce qui est voté à la majorité par le Comité de direction.

Le souhait est également d'uniformiser les règlements c'est-à-dire 5 plateaux obligatoires pour toutes les catégories.

10.2.5 – Annexe 8 : Statut Régional des Educateurs

L'annexe, complètement réécrite, a été adoptée par les membres du Bureau de Comité de Direction. Soumise à l'appréciation des membres du Comité de direction, ceux-ci en valident la teneur.

10.3 – Statut Régional de l'Arbitrage

Le Comité de Direction, dans le cadre de ses compétences, valide les propositions visant redéfinir les obligations en nombre de rencontres incombant aux arbitres :



Texte actuel	Nouveau Texte proposé
<p>Article 34 – Nombre minimum exigé de rencontres</p> <p>1. Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison déterminé dans les conditions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 20 matchs et au moins 5 matchs pendant les mois d'avril et mai. - pour tenir compte de la possibilité éventuelle donnée aux « jeunes arbitres » et « très jeunes arbitres » de pratiquer en tant que joueurs, ceux-ci devront répondre à 15 matchs au moins au cours d'une saison. - pour les arbitres stagiaires reçus à l'examen théorique, avant le 31 janvier de la saison en cours, le minimum est abaissé à 7 matchs. - les arbitres joueurs doivent diriger au moins 10 rencontres au cours de la saison. Néanmoins, un arbitre joueur ayant dirigé un minimum de 20 rencontres sera comptabilisé, sans restriction, dans les obligations auxquelles son club d'appartenance doit satisfaire. 	<p>Article 34 – Nombre minimum exigé de rencontres</p> <p>1. Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison déterminé dans les conditions ci-après. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts de la Ligue par le Comité de Direction sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.</p> <p>Obligation de base L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 20 matchs et au moins 5 matchs pendant les mois d'avril et mai.</p> <p>Jeunes arbitres – Très jeunes arbitres Arbitres stagiaires reçus à l'examen théorique avant le 1er janvier de la saison L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 15 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.</p> <p>Arbitres stagiaires reçus à l'examen théorique de janvier L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 8 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.</p> <p>Arbitres joueurs L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 10 matchs. Néanmoins, un arbitre joueur ayant dirigé un minimum de 20 rencontres sera comptabilisé, sans restriction, dans les obligations auxquelles son club d'appartenance doit satisfaire.</p>

10.4 – Règlement de championnat des Jeunes

10.4.1 – Championnat U14

Après une première année de mise en œuvre, le Comité de direction valide le retour à une compétition constituée de 2 groupes de 12 équipes, telle que prévue initialement.

Texte actuel	Nouveau Texte proposé
<p>Préambule</p> <p>La Ligue de Football de Normandie est organisatrice du championnat régional U14, constitué de 3 groupes de 10 équipes</p>	<p>Préambule</p> <p>La Ligue de Football de Normandie est organisatrice du championnat régional U14, constitué de 2 groupes de 12 équipes.</p>



11- BUDGET

CHARGES	Budget 2019/2020	PRODUITS	Budget 2019/2020
ACHATS ADMINISTRATIFS	533 653 €	RECETTES ADMINISTRATIVES	2 822 384 €
Licences, Démissions	410 353 €	Licences, Démissions	2 267 884 €
Fourn. Administratives; petit équipement	16 300 €	Amendes et Cotisations	384 500 €
Equipements Sportifs ; ballons	10 000 €	Engagements	130 000 €
EDF, Carburant, Eau	62 000 €	Produits Divers : bons formations; billets; Brochures, Livres, tablettes	40 000 €
Objets Promotionnels, médailles coupes	32 000 €		
Informatique; tablettes	3 000 €		
Variation des stocks	- €	SUBVENTIONS ET PARTENARIATS	1 388 390 €
		Subvention FFF	1 082 390 €
SERVICES EXTERIEURS	357 700 €	Subvention diverses	106 000 €
Locations	122 600 €	Partenariats mécénats	200 000 €
Entretien et Assurances	89 500 €		
Billetterie, documentation	33 600 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION	340 000 €
Personnel détaché	5 000 €	Stages	290 000 €
Honoraires	35 000 €	Journées des ligues & coupe de France	50 000 €
Publicité, transport	24 000 €		
Affranch, télécommunications, internet	38 500 €		
Services Bancaires et cotisations	9 500 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	535 000 €		
Déplacements	170 000 €		
Missions, receptions	305 000 €		
Missions arbitres, obsv.non mutual.	60 000 €		
		REPRISE ET TRANSFERT DE CHARGES	19 000 €
IMPOTS ET TAXES	152 200 €		
PERSONNEL ADMINIS, TECHNIQUE	1 800 100 €		
		PRODUITS FINANCIERS	13 600 €
AUTRES CHARGES	890 721 €		
Charges de gestion courante	5 300 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Subventions versées aux districts	805 421 €		
Subventions sec. Sport; Littéré; récompenses	80 000 €		
CHARGES FINANCIERES	25 000 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 000 €		
DOT. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	240 000 €		
SOUS TOTAL	4 583 374 €	SOUS TOTAL	4 583 374 €
EXCEDENT	- €	DEFICIT	- €
TOTAL GENERAL	4 583 374 €	TOTAL GENERAL	4 583 374 €

Mme ABERGEL souhaite que le Comité de Direction se positionne sur quelques règles budgétaires notamment pour l'arbitrage :

- Pour les indemnités des arbitres désignés sur les finales des Coupes de Normandie : le Comité de Direction décide qu'il n'y aura pas d'indemnités de match versées, considérant qu'officier lors des finales est à considérer comme un honneur et une récompense. Néanmoins, les arbitres seront dotés d'une tenue d'arbitre et remboursés des frais kilométriques.
- Concernant le remboursement des frais de péage : le Comité de Direction décide de ne rembourser uniquement que les Ponts de Normandie et Tancarville.

12- COUPE DU MONDE FEMININE 2019

M. CERVEAU intervient sur les résultats très positifs de la Coupe du Monde Féminine notamment sur le Stade Océane (122 000 spectateurs sur les 7 matchs).



M. LERESTEUX souhaite remercier l'ensemble des personnes ayant œuvré pour cette réussite : les membres du Comité de Pilotage, le District du Football de Seine-Maritime (les bénévoles et salariés), la ville du Havre ainsi que tous les bénévoles sur la ville du Havre.

13 – DIVERS

13.1 – Mouvements dans les clubs

Le Comité de Direction valide l'ensemble des projets de fusion / création absorption, ainsi que les groupements de jeunes suivant :

FUSION CREATION

529805 FC EPEGARD LE NEUBOURG 580977 FC PLATEAU DU NEUBOURG	FOOTBALL CLUB PAYS DU NEUBOURG
732316 FC FEMININ CONDEEN 501577 ES MUNICIPAL CONDEENE	FOOTBALL MIXTE CONDE EN NORMANDIE
508562 AS SAINT PIERRE EN PORT 501753 CS SAINT MARTIN AUX BUNEAUX	ENTENTE SPORTIVE SAINT MARTIN SAINT PIERRE

FUSION ABSORPTION

581662 US NORMANDE 76	528963 O. MELLEVILLE
544812 PLATEAU AS	547441 GS FOURCARMON ET REALCAMP
500384 JS ST NICOLAS D'ALIERMONT Nouveau nom : JEUNESSE SPORTIVE DE ST NICOLAS D'ALIERMONT BETHUNE	563602 FC DE LA BETHUNE Et 582165 GROUPEMENT SPORTIF ST NICOLAS BETHUNE (catégorie U15)

GROUPEMENTS JEUNES

GROUPEMENT CAP DE CAUX / ATHLETICAUX (582550)	Catégorie U11 supplémentaire
GROUPEMENT ENVERMEU PETIT CAUX (GEPC)	Catégories U18 U15 519300 US ENVERMEU 546586 FC PETIT CAUX
GROUPEMENT MOULIN D'ECALLES	Catégories U18 U15 U13 U11F U13F U16F 501523 AS BUCHY 510455 US CAILLY
GROUPEMENT JEUNES NEUVILLE GREGES	Catégories U18 U15 U13 523856 NEUVILLE AC 530661 US GREGES
GROUPEMENT SAINT AUBIN SAINT VIGOR	Catégories U6 à U18 filles et garçons 536382 AS SAINT AUBIN DE ROUTOT 531036 AS SAINT VIGOR D'YMONVILLE
GROUPEMENT SAINT AUBIN ARQUES	Catégories U7 à U18 filles et garçons 552839 SAINT AUBIN UNITED FC 501475 ES ARQUES LA BATAILLE



GROUPEMENT EFSPCO	Catégories U14 U15 580936 ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF 530205 EN AVANT SAINT PIERRE 512604 CO CLEON
GROUPEMENT NORMANDE MESNIL REAUME (GNMR)	Catégories U7 U9 U11 U13 U15 U18 581662 US NNORMANDE 76 523855 US MONCHOISE
GROUPEMENT JEUNES ANDRESIENNE CROTH MARCILLY (GJACMIE)	Catégories U15 et U18 536944 FC CROTH MARCILLY 532110 FC ILLIERS L'EVEQUE 517511 AS ANDRESIENNE

13.2 – Mouvements dans les structures

Le Comité de Direction valide les mouvements suivants :

Commissions	Personnes	Types
CR Actions Citoyennes	Frédéric BILLAUX	Démission
CR Statut des Educateurs	Sylvain GUILLOU	Candidature proposée par M. RAHO
Référent sécurité	Alain FLAMENT	Démission
CR Evènementielle	Philippe MONGREVILLE	Candidature proposée par M. LERESTEUX

13.3 – Formes de pratiques féminines 2019/2020

Mme ABERGEL souhaite rassurer le Comité de Direction et l'ensemble des clubs que le tableau correspond simplement à des préconisations et absolument pas à des obligations (annexe 1). En aucun cas, ce tableau ne servirait de réglementation.

13.4 – Diplôme du travail Béatrice RICHARD

Le Comité de Direction félicite Mme RICHARD pour ses 35 ans de service au sein de la Ligue. M. LERESTEUX lui remettra son diplôme à Lisieux au sein du nouveau siège.

13.5 – Arbitrage

M. BELLISSENT informe le Comité de Direction du souhait de la CRA de suspendre pour 3 mois 2 arbitres. Il avertit de l'arrêt total de M. Malo ANDEOLE suite à son année sabbatique de la saison passée et de la demande de M. Hugo BOISSIERE pour une année sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. BELLISSENT annonce le retrait de M. LE GOAZIOU Yvon de la Commission Régionale de l'Arbitrage. Ainsi, il propose, pour validation, les candidatures de MM. Hervé GRANDDET et Alain RUIZ pour intégrer la commission, M. Jean-Maurice ROBERT n'ayant pas été remplacé la saison dernière.

Les membres valident ces deux candidatures à la majorité (2 voix contre, 1 abstention, 15 pour).

Il soumet au vote le renouvellement de M. Emmanuel AUBERT proposé par des pairs comme Président de la CRA (1 contre, 17 pour).



Il propose de légères modifications du règlement intérieur de la CRA (Annexe 2) que les membres valident à la majorité.

13.6 – Demande du RC PORT LE HAVRE

Le Comité de Direction valide la demande du RC PORT LE HAVRE d'être exempté des frais de changement de club pour la mutation de leurs joueurs vétérans du club libre vers leur club entreprise. Cette demande est validée uniquement pour la catégorie VETERAN, tout autre changement de club étant facturé selon les tarifs en vigueur.

13.7 – Courriers reçus de la FFF

13.7.1 – Organisation de l'Assemblée Fédérale en juin 2020

M. LERESTEUX informe le Comité de Direction de la demande reçue de M. LE GRAËT pour organiser l'Assemblée Fédérale le 6 juin 2020 et que les membres du bureau en avaient validé le principe.

Le Comité de Direction accepte cette organisation et M. LERESTEUX préconise la constitution d'un comité de pilotage à partir de septembre.

13.7.2 – Date de la prochaine Assemblée Générale de Ligue

Le Comité de direction arrête son choix sur la date du vendredi 25 octobre 2019.

Orne	27 septembre 2019
Eure	16 novembre 2019
Manche	19 décembre 2019

13.7.3 – Appel à candidatures 100 femmes dirigeantes

Mme PORTELLO propose la candidature de Mme Marine ALLEZ. Le Comité de Direction la valide.

M. LOUP souhaite proposer une candidate Affaire à suivre !

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

